



CANADIAN FEDERATION
OF NURSES UNIONS
LA FÉDÉRATION CANADIENNE
DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS

Énoncé de la FCSII
Mai 2020

Transformer les soins de longue durée : nous devons cela à la population canadienne

La Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII) se joint à d'autres organisations affiliées au Congrès du travail du Canada (CTC) pour appuyer les appels à l'action compris dans le rapport, *Lessons from a Pandemic: Union Recommendations for Transforming Long-Term Care in Canada* (*Leçons tirées d'une pandémie : recommandations des syndicats pour transformer les soins de longue durée au Canada*), publié aujourd'hui. Le rapport du CTC reflète la recommandation antérieure de la FCSII d'élaborer [un plan national pour assurer la sécurité des soins aux aînés](#), et permettant une transition en douceur vers le système de soins de santé. Tout comme le Congrès du travail du Canada, la FCSII croit que les services de santé publics doivent être plus complets et doivent comprendre les soins communautaires, les soins de longue durée, les services de santé mentale, et l'accès abordable aux médicaments sur ordonnance grâce à un [régime national d'assurance-médicaments](#).

Les soins de longue durée constituent un service essentiel pour les aînés et autres personnes ayant besoin de soins infirmiers 24 heures par jour. Toutefois, 36 ans après l'adoption de la *Loi canadienne sur la santé*, les soins de longue durée ne sont toujours pas considérés comme un service de base financé par l'État, et ne sont pas soumis à une réglementation fédérale. Ainsi, de façon générale, le secteur manque de ressources et de personnel, et les normes de soins les plus fondamentales sont très peu mises en application.

Plus de la moitié des résidents des établissements de soins de longue durée ont 85 ans et plus. La vaste majorité présente un type quelconque de déficit cognitif; la plupart ont besoin de beaucoup d'aide pour accomplir les activités de la vie quotidienne. Tel que précisé dans le rapport du CTC, une succession de gouvernements fédéraux et provinciaux n'ont rien fait pour améliorer la vie de cette population vulnérable.

Ainsi, aux prises avec un virus très contagieux, le secteur des soins de longue durée n'a pas été en mesure de se défendre. Le système fragmenté, composé d'établissements publics, sans but lucratif, et privés (à but lucratif), a entravé l'adoption d'une approche centralisée pour stopper la propagation de la COVID-19. La plupart des établissements de soins de longue durée entassent les aînés dans les chambres et il y a peu d'espace entre eux; le manque d'espace dans les établissements a directement contribué à la propagation rapide du virus. Les personnes employées directement par ces établissements se voient offrir de faibles salaires et des conditions de travail précaires; les emplois sont majoritairement à temps partiel, occasionnels ou contractuels, et il y a peu ou pas d'avantages sociaux. Par conséquent, plusieurs

employés sont forcés de travailler dans plus d'un établissement ou d'avoir deux emplois, ce qui augmente le potentiel de propagation du virus d'un établissement à l'autre.

Puisque le nombre de résidents surpassent grandement le nombre d'employés, il n'est pas étonnant qu'un sondage mené par la FCSII indique que [les résidents font souvent l'objet d'un manque de soins en temps opportun, parfois même d'absence de soins](#). Les niveaux de dotation actuels ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins de cette population vulnérable. La FCSII a aussi révélé dans un [document de discussion récent](#) (en anglais, résumé en français), que la violence entre les résidents et le personnel est endémique dans ce secteur. Des études datant de décennies nous indiquent qu'il faut dispenser 4,1 heures de soins directs par résident, par jour, pour éviter la détérioration de la santé des aînés. Selon une [étude commandée par la FCSII](#) (en anglais, résumé et recommandations en français), la qualité des soins aux aînés exige un minimum de 4,5 heures de soins directs par patient, par jour, avec au moins une IA sur place lors de chaque quart de travail.

La COVID-19 s'est propagée comme un feu de broussailles dans les établissements de soins de longue durée, un feu alimenté par une dotation insuffisante et l'absence de normes de base. Près de 80 % des décès liés à la COVID-19, la plupart en Ontario et au Québec, sont survenus dans le secteur des soins de longue durée. En Nouvelle-Écosse, la vaste majorité des décès liés au virus sont aussi survenus dans les établissements de soins de longue durée. Il a fallu des milliers de décès tragiques pour finalement jeter la lumière sur les conditions déplorables dans plusieurs établissements de soins de longue durée, et ces conditions affectent à la fois le personnel et les résidents. Au cours des cinq dernières années, la fragilité des soins de longue durée a été soulignée, à répétition, par la FCSII et ses organisations membres, à l'échelle fédérale. À l'échelle provinciale, des rapports élaborés en [Nouvelle-Écosse](#) et au [Manitoba](#) l'ont aussi mise en relief. Ces rapports révèlent le lien entre le manque chronique de personnel, les charges de travail excessives, les travailleurs démoralisés, et les milieux de travail présentant des dangers.

La FCSII appuie le Congrès du travail du Canada qui demande au gouvernement de créer, immédiatement, un groupe de travail d'urgence, qui doit inclure les syndicats, pour élaborer un plan pour la mise en place d'un système universel complet de soins de longue durée, financé par l'État, et strictement sans but lucratif. Les soins de longue durée doivent respecter les principes de la *Loi canadienne sur la santé*. Il faut élargir et augmenter le financement ciblé des soins de longue durée alloué aux provinces et aux territoires, et ce financement doit s'accompagner de normes de dotation, de formation, d'équipements de protection, ainsi que de conditions de travail décentes, de salaires et d'avantages sociaux adéquats pour les travailleurs du secteur des soins de longue durée.

Les aînés du Canada méritent mieux.